



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DOWSIL 52 ADDITIVE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	DOWSIL 52 ADDITIVE
Numéro du produit	56268
UFI	UFI: 14T7-V0V0-9009-2QDH

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Additif
--------------------------	---------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	56268

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Danger
-------------------------	--------

DOWSIL 52 ADDITIVE

Mentions de danger	EUH208 Contient du C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix). Peut produire une réaction allergique. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Mentions de mise en garde	P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
UFI	UFI: 14T7-V0V0-9009-2QDH
Contient	ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

2.3. Autres dangers

Ce produit contient une substance classée vPvB. Ce produit contient une substance classée PBT.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED >= 9.96 - <= 13.132 % Numéro CAS: 68131-40-8 Estimation de la toxicité aiguë (orale) :> 412 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :> 2800 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) :1.06 mg/lPoussières/brouillard4 heures
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318
OCTAMETHYLCYCLOTETRASIOXANE >= 0.0122 - <= 0.0228 % Numéro CAS: 556-67-2 Numéro CE: 209-136-7 Facteur M (chronique) = 10 Substance extrêmement préoccupante (SVHC). Estimation de la toxicité aiguë (orale) :> 4800 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) :36 mg/l4 heuresPoussières/brouillard Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :> 2400 mg/kg
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Repr. 2 - H361f Aquatic Chronic 1 - H410

DOWSIL 52 ADDITIVE

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1) >= 0.0002 - <= 0.0004 %

Numéro CAS: 55965-84-9

Numéro CE: 911-418-6

Facteur M (aigu) = 100

Facteur M (chronique) = 100

Skin Corr. 1C - H314

>= 0.6 %

Skin Irrit. 2 - H315

0.06 - < 0.6 %

Eye Irrit. 2 - H319

0.06 - < 0.6 %

Skin Sens. 1A - H317

>= 0.0015 %

Eye Dam. 1 - H318

>= 0.6 %

Classification

Acute Tox. 3 - H301

Acute Tox. 2 - H310

Acute Tox. 2 - H330

Skin Corr. 1C - H314

Eye Dam. 1 - H318

Skin Sens. 1A - H317

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Information générale**

Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

Inhalation

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste. Prévoir une douche de sécurité à proximité du poste de travail.

Contact oculaire

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer à rincer pendant 30 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

DOWSIL 52 ADDITIVE

Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldehyde Oxydes des substances suivantes: Carbone. Silicium.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Evacuer la zone.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

DOWSIL 52 ADDITIVE

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Eviter tout déversement. Éviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Les résidus restants dans les conteneurs vides peuvent être dangereux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker seulement dans des conteneurs correctement étiquetés. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

OCTAMETHYLCYCLOTETRASIOXANE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

Commentaires sur les composants Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

OCTAMETHYLCYCLOTETRASIOXANE (CAS: 556-67-2)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 73 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 73 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 13 mg/m ³ Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.7 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 13 mg/m ³
PNEC	- eau douce; 0.0015 mg/l - eau de mer; 0.00015 mg/l - Sédiments (eau douce); 3 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.3 mg/kg - Sol; 0.54 mg/kg - Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1) (CAS: 55965-84-9)

DOWSIL 52 ADDITIVE

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.02 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.04 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.02 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.04 mg/m ³
	Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.09 mg/kg/jour
	Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 0.11 mg/kg/jour
PNEC	eau douce; 3.32 µg/l
	eau de mer; 3.32 µg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 0.32 mg/l
	Sol; 0.01 mg/kg/jour
	Sédiments (eau douce); 0.027 mg/kg/jour
	Sédiments (eau de mer); 0.027 mg/kg/jour

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 2 heures. Caoutchouc butyle. Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Polyéthylène chloré (CPE) Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.35 mm. Ne pas utiliser les moyens suivants: Alcool polyvinylique (PVA). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à vapeurs organiques. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

DOWSIL 52 ADDITIVE

Aspect	Liquide.
Couleur	Blanc.
Odeur	Légère.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 6
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>100°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	> 101.1°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.98
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	3500 cSt @ 25°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Autres informations	Aucune information disponible.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.

DOWSIL 52 ADDITIVE

Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldehyde Oxydes des substances suivantes: Carbone. Silicium.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Ce produit a une faible toxicité. Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. DL₅₀ 3000 mg/kg, Orale, Valeur estimée.

ETA orale (mg/kg) 3.846,15

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Indéterminé. Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Valeur estimée.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Indéterminé.

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 11,54

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée. Assèchement et/ou gerçures. Démangeaisons.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

DOWSIL 52 ADDITIVE

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Contient une substance ou un groupe de substances qui peut nuire à la fertilité.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Ce produit a une faible toxicité. Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident. Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion. En cas d'ingestion, surtout de grandes quantités : Peut provoquer des lésions internes sévères.

Contact cutané

Provoque une irritation cutanée. Rougeurs. Assèchement et/ou gerçures. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Démangeaisons. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Contact oculaire

Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion. DL₅₀ > 412 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2800 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Nocif par inhalation. CL₅₀ 1.06 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat

DOWSIL 52 ADDITIVE

ETA inhalation 1,06
(poussières/brouillards
mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée. Rougeurs. Assèchement et/ou gerçures. Démangeaisons.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Homme

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires
Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Nocif par inhalation.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

DOWSIL 52 ADDITIVE

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 4800 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2400 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 36 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat OECD 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la vapeur chez le rat à l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes utérins bénins) dans l'utérus de femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (700 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si ces effets se produisaient par des voies pertinentes pour l'homme. Une exposition répétée au D4 chez le rat a entraîné une accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de cette découverte pour l'homme est inconnue.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Susceptible de nuire à la fertilité. Etude sur deux générations - , Inhalatoire, Vapeur, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement Tératogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour le développement: - : , Inhalatoire, Vapeur, Lapin

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

DOWSIL 52 ADDITIVE

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 100 mg/kg, Orale, Rat Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 1mg/l/6h/d , Inhalatoire, Vapeur, Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 200 mg/kg, Cutanée,

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Considérations médicales Octaméthylcyclotétrasiloxane administré à des rats par inhalation à des concentrations de 500 et 700 ppm a entraîné une diminution statistiquement significative du nombre de petits nés et la taille de portée vivante dans les deux les première et deuxième générations. Accouplement et de fertilité indices prolongées cycles oestriques, et une diminution a été observée après exposition à 700 ppm dans la deuxième génération seulement. Il y avait augmenté également de l'incidence des livraisons de la progéniture se étendant sur une période de temps exceptionnellement longue (dystocie). Les résultats d'une étude sur l'exposition par inhalation de vapeur répétée deux ans à des rats de l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes bénigne de l'utérus) dans l'utérus des femelles. Cette constatation a eu lieu à la plus forte dose d'exposition (700 ppm) seulement. Les études menées à ce jour ne ont pas démontré que ces effets se produisent par des voies qui sont pertinents pour les humains. Basé sur les informations disponibles sur son potentiel de causer des dommages à la santé humaine, Santé Canada, dans une évaluation préalable 2008, a conclu que l'octaméthylcyclotétrasiloxane ne pénètre pas dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions qui constituent ou pourraient constituer un danger au Canada à la vie humaine ou http://www.ec.gc.ca/substances/ese/eng/challenge/batch2/batch2_556-67-2.cfm de santé). L'exposition répétée chez le rat à D4 abouti à ce qui semble être l'accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine la pertinence de cette conclusion aux humains est inconnue.

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1)

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 49.6 - 75 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 100,0

DOWSIL 52 ADDITIVE

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 87.12 - 141 mg/kg, Cutanée, Rat

ETA cutanée (mg/kg) 50,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 2,36

Espèces Rat

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 0,33

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 0.171 - 2.36 mg/l, Inhalatoire, Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 0,33

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures. Rougeurs.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de Buehler - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Données non-concluantes.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif. Rat
Aberration chromosomique: Négatif. Souris

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité - NOAEL (90d) 16.3 - 24.7 mg/kg, Orale, Rat F1 Etude sur deux générations, Fertilité - NOAEL (P) 2.8 - 4.4, (F1) 22.7 - 28, (F2) 35.7 - 39.1 mg/kg, Orale, Rat

DOWSIL 52 ADDITIVE

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. NOAEL (90 d) 16.3 - 24.7 mg/kg, Orale, Rat NOAEL (91 d) <=0.104 mg/kg, Cutanée, Rat NOAEL (91 d) 0.00034 mg/l, Inhalatoire, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Inhalation Mortel par inhalation.

Ingestion Toxique en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque de graves brûlures. Mortel par contact cutané. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

OCTAMETHYLCYCLOTETRASIOXANE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1)

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas de données sur l'écotoxicité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

DOWSIL 52 ADDITIVE

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 3.2 - 3.6 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 7.3 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 16 heures: > 1000 mg/l,

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 96 heure: > 0.022 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 14 jours: > 0.0063 mg/l, Cyprinodon variegatus
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE ₅₀ , 96 hours: > 0.0091 mg/l, Mysidopsis bahia (opossum shrimp) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE ₅₀ , 48 heures: > 0.015 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. ErC50, 96 heures: > 0.022 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. EC10, 96 hours: >= 0.022 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

NOEC	0.001 < NOEC ≤ 0.01
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	10
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 93 jours: >= 0.0044 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 21 jours: 0.0079 mg/l, Daphnia magna

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1)

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.001 < C(E)L ₅₀ ≤ 0.01
Facteur M (aigu)	100

DOWSIL 52 ADDITIVE

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 0.19 - 0.22 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203 NOEC, 36 jour: 0.02 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) NOEC, 28 jour: 0.098 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) NOEC, 14 jour: 0.05 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 210
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 0.1 - 0.16 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: 0.027- 0.048 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata NOEC, 72 heure: 0.0012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata NOEC, 72 heure: 0.0014 mg/l, (Skeletonema costatum) OECD 201 ErC50, 48 heure: 0.0052 mg/l, (Skeletonema costatum) NOEC, 48 heure: 0.00049 mg/l, (Skeletonema costatum)
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heure: 7.92 mg/l, Boues activées
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Facteur M (chronique)	100
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 14 jours: 0.05 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jour: 0.004 - 0.10 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation > 60%: 28 jours

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE

Persistance et dégradabilité	Le produit devrait être lentement biodégradable.
Stabilité (hydrolyse)	pH7 - Demi-vie, TD ₅₀ : 3.9 jour @ 25°C OECD 111
Biodégradation	- Dégradation 3.7%: 28 jour OECD 310

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1)

DOWSIL 52 ADDITIVE

Persistence et dégradabilité	Le produit n'est pas facilement biodégradable.
Phototransformation	- Demi-vie : 0.38 - 1.3 jours
Biodégradation	- Dégradation <50%: 10 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Potentiel de bioaccumulation	FBC: 29, Poissons Valeur estimée.
Coefficient de partage	log Pow: 2.72 Valeur estimée.

OCTAMETHYLCYCLOTETRASIOXANE

Potentiel de bioaccumulation	Potentiellement bioaccumulable. FBC: 12400, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Coefficient de partage	log Pow: 6.49

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1)

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable. FBC: 3.6, Valeur estimée. : ,
Coefficient de partage	log Pow: -0.486 - 0.75 OECD 107

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Mobilité Pas d'information disponible.

OCTAMETHYLCYCLOTETRASIOXANE

Mobilité	Pas considéré mobile.
Coefficient d'adsorption/désorption	- Koc: 16596 @ 20°C

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1)

Mobilité Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

DOWSIL 52 ADDITIVE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit contient une substance classée vPvB. Ce produit contient une substance classée PBT.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

OCTAMETHYLCYCLOTETRASIOXANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance est classée PBT. Cette substance est classée vPvB. L'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le PBT et le vPvB. Au Canada, le D4 a été évalué et jugé conforme aux critères PiT. Cependant, le D4 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D4 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D4 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D4 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1)

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

OCTAMETHYLCYCLOTETRASIOXANE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1)

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

DOWSIL 52 ADDITIVE

Information générale	Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 70 Numéro d'entrée: 3

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

DOWSIL 52 ADDITIVE

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. Eye Dam. 1 - H318: Méthode par le calcul. EUH208: Méthode par le calcul.

DOWSIL 52 ADDITIVE

Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	24-03-22
Numéro de version	2.000
Remplace la date	17-05-19
Numéro de FDS	56268
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H310 Mortel par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H330 Mortel par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H361f Susceptible de nuire à la fertilité. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix). Peut produire une réaction allergique.
Signature	Lisa Bland

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.